



NOUVELLES ENTREPRISES ET NOUVELLE FORMATION

L'aide à domicile en plein boom à Dieppe

Avec le vieillissement de la population, les besoins en aide personnalisée à domicile ne cessent de croître. A Dieppe, de nouvelles entreprises ont vu le jour et une nouvelle formation (notre photo) vient d'être lancée.





A la une

SOCIAL.

Le boom de l'aide à domicile

La population dieppoise comme française ne cesse de vieillir et les besoins en aide personnalisée à domicile se font croissants.

De nouvelles entreprises se créent et l'Ifcass vient de lancer une nouvelle formation regroupant trois spécialités.

En 2060, une personne sur trois sera âgée de plus de 60 ans, selon l'Insee (institut national de la statistique et des études économiques). L'âge moyen de la population résidant en France métropolitaine passerait à 45 ans en 2060, contre 41,2 ans en 2016. Et Dieppe n'en sera pas exempte.

Pour le moment, le territoire compte plusieurs structures proposant de l'aide à domicile. Qu'elles soient sous forme d'entreprises ou d'associations. Comme AID 76, Caux domicile, ADMR, CCAS, Axeo services Dieppe-Pays de Caux. Depuis la fin du mois de juin, une nouvelle entreprise d'aide à la personne s'est créée à Dieppe.

Il s'agit de la Senior compagnie qui regroupe déjà sous cette même appellation, une cinquantaine de structures en France. « Notre spécificité est le maintien à domicile

des personnes âgées, convalescentes ou handicapées, explique Alain Philippe, le dirigeant dieppois. **Notre rôle est d'aider la personne à vivre le plus longtemps possible à domicile et à retarder le placement en maison de retraite par exemple.** »

Les contrats proposés sont en majorité des temps partiels. « Il faut organiser la journée des employés, note-t-il. **J'essaie de recruter par secteur de vie. Actuellement, je suis toujours à la recherche de personnes pouvant travailler sur le secteur de Bacqueville, Longueville, Tôtes et Auffay.** »

De la demande

La demande est bien là. « Les besoins sont croissants, remarque Guy Néel, le directeur de l'Ifcass, l'Institut de formation aux carrières administratives, sanitaires et sociales, à Dieppe. La

population vieillit et les gens veulent rester chez eux. »

Même constat pour Alain Philippe mais aussi Christophe Launay, le nouveau directeur de Caux domicile. « Il y aura des besoins ! » Du point de vue de l'aide à domicile pour la vie de tous les jours mais aussi pour l'aide à domicile médicalisée. Les temps d'hospitalisation étant de moins en moins longs.

Ancien salarié de la grande distribution, le directeur de la Senior Compagnie à Dieppe souhaitait donner une autre dimension à sa carrière en créant sa propre entreprise. « Le secteur de l'aide à domicile est un secteur porteur, dit-il. Nous avons aussi un rôle social car 90 % des personnes veulent rester chez elles. D'ici 2040, il y aurait 2 millions de personnes dépendantes en France et pas que des personnes âgées. » La Senior compagnie intervient donc à domicile pour la toilette, les repas, le ménage.

Une formation à l'Ifcass

Pour diversifier son activité, Alain Philippe s'est entouré d'une infirmière spécialisée dans l'aide aux personnes âgées. « Je souhaite faire partie d'un réseau et travailler avec les acteurs du monde médico-social, précise-t-il. Dans l'avenir, on ne pourra pas placer tout le monde en institution spécialisée, il n'y en aura pas



Alain Philippe vient de créer la Senior compagnie à Dieppe.



Une nouvelle formation vient d'être créée à l'Institut de formation aux carrières administratives, sanitaires et sociales de Dieppe.

assez. Mon entreprise vient en complément de ce qui existe car la demande va être croissante »

Actuellement, la Senior compagnie compte une quinzaine d'auxiliaires de vie « **Nous en embaucherons sans doute plus suivant les besoins** », ajoute-t-il. Pour le moment, la jeune entreprise est toujours en attente de prestations. Elle peut couvrir un secteur allant de Dieppe jusqu'à Saint-Valery-en-Caux et Eu-Le Tréport en passant par Tôtes et Auffay.

Pour sa part, la structure Caux domicile emploie à ce jour 190 salariés avec un minimum

de base de 104 heures et une modulation du temps de travail.

Du côté de la formation, l'Ifcass de Dieppe vient de lancer un nouveau diplôme regroupant deux anciennes formations déjà présentes dans ses locaux. Le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (DEAES) « **Nous avons déjà réalisé deux semaines de cours et deux semaines de stage**, explique Jennifer Viennot, stagiaire. **Pour moi c'est une reconversion, j'étais gendarme avant. Ce qui m'importe : prendre soin des gens, les aider dans leur vie quotidienne pour les gestes essentiels** ».

Grâce à cette formation, elle se sent vraiment à sa place et les stages l'ont confortée dans son choix. Elle et sa collègue Sabine Lambert, aussi en reconversion professionnelle, savent qu'elles n'auront pas de CDI tout de suite mais « **ce métier est une vocation et il va falloir faire des concessions** », soulignent-elles. Une de leur tutrice de stage leur a même dit qu'elle avait besoin de moyens humains très rapidement.

Les structures d'aide à domicile embauchent donc. Même si des temps partiels en CDI sont proposés en majorité.

« **Il faut une politique de l'aide à domicile pérenne et constante mais aussi revoir le tarif de base octroyé par les Départements** »

Christophe Launay, directeur de Caux domicile.